

Compagnie du Bois Sauvage SA

Rapport du commissaire sur l'augmentation de capital au 26 avril 2017 par
exercice de droits de souscription

Table de matières

1	INTRODUCTION	2
2	IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION PROJETÉE	3
3	DESCRIPTION DE L'EXERCICE ET DE SES CONDITIONS	4
4	DROITS DE SOUSCRIPTION EXERCÉS	5
5	CONCLUSION	6

1 Introduction

En application de l'article 591 du Code des sociétés, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur le relevé des droits de souscription de Compagnie du Bois Sauvage émis en 2007-2012, et exercés pendant la période du 3 au 20 avril 2017 inclus.

Notre examen a été effectué conformément aux normes générales de révision de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises et a comporté les sondages et les procédures de contrôle considérés dans les circonstances données.

Le présent rapport comporte les chapitres suivants :

1. Introduction
2. Identification de l'opération projetée
3. Description de l'exercice et de ses conditions
4. Droits de souscription exercés
5. Conclusion

Le présent rapport a été préparé à l'usage exclusif du conseil d'administration et des actionnaires de la société dans le cadre de l'exercice des droits de souscription de Compagnie du Bois Sauvage émis en 2007-2012 et ne peut être utilisé à d'autres fins.

Annexes :

- Relevé des droits de souscription exercés certifié par Compagnie du Bois Sauvage
- Attestation par BNP Paribas Fortis du versement à un compte spécial

2 Identification de l'opération projetée

La société anonyme Compagnie du Bois Sauvage a été constituée suivant acte reçu par Maître Albert Daerden, le 30 avril 1957, publié à l'annexe au Moniteur Belge du 15 mai 1957 sous le numéro 12.022.

La société a établi son siège social à Bruxelles. Elle est immatriculée au registre des personnes morales sous le numéro 0402.964.823.

Le capital social s'élève à 84 163 100 EUR, représenté par 1 683 262 actions ordinaires sans désignation de valeur nominale.

Dans le cadre du plan d'attribution de droits de souscription émis en 2007-2012 et dont les conditions d'exercice sont décrites au point 3 ci-dessous, les porteurs de droits de souscription ont la possibilité d'exercer leurs droits pendant la période du 3 au 20 avril 2017.

L'acte notarié constatant l'augmentation de capital sera établi par Maître François Herinckx, notaire à Bruxelles, le 26 avril 2017.

3 Description de l'exercice et de ses conditions

Il existe 2.300 droits de souscriptions émis en 2007-2012 et donnant chacun droit de souscrire à une part sociale nouvelle de la société chacune assortie d'une feuille de coupons « strip vvpr ». Les parts sociales nouvelles sont du même type et jouissent des mêmes avantages que les parts sociales existantes et bénéficient du droit au dividende pour l'année comptable au cours de laquelle les droits de souscription sont exercés.

Le prix d'exercice des droits de souscription Compagnie du Bois Sauvage est de 290,92 EUR.

En vertu de l'article 2.3.2.4 du Plan d'attribution des droits de souscription, le prix d'exercice unitaire, initialement fixé à 341,92 EUR, a été ajusté à la baisse respectivement de 26 EUR et de 25 EUR suite aux décisions de remboursement de capital prises par les assemblées générales extraordinaires des 27 avril 2011 et 25 avril 2012.

Une dérogation au point 2.3.3.4 du Plan d'attribution des droits de souscription a été accordée par l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2013 pour permettre aux bénéficiaires, qui ont vu leur contrat individuel les liant à la Compagnie prendre fin depuis début 2010, à pouvoir exercer 100% des droits de souscription qu'ils ont acceptés dans le cadre de la présente émission.

La période de souscription était du 3 au 20 avril 2017 inclus.

Les souscriptions ont été effectuées sur le compte spécial bloqué IBAN BE41 0018 0844 9610 ouvert au nom de la Compagnie du Bois Sauvage auprès de BNP Paribas Fortis.

4 Droits de souscription exercés

Durant la période du 3 au 20 avril 2017 inclus, un total de 2.300 droits de souscription a fait l'objet d'une demande d'exercice.

Les demandes d'exercice sont reprises dans un relevé établi et signé par la société Compagnie du Bois Sauvage.

La liste des demandes d'exercice a pu être validée à l'aide de ce relevé.

Par ailleurs, le montant total des versements obtenus par BNP Paribas Fortis sur le compte spécial bloqué IBAN BE41 0018 0844 9610 ouvert au nom de la Compagnie du Bois Sauvage auprès de BNP Paribas Fortis s'élève à 669 116 EUR.

Le montant total des versements a pu être validé sur base de l'attestation obtenue de BNP Paribas Fortis en date du 24 avril 2017.

La liste détaillée des droits de souscription dont l'exercice est demandé est reprise en annexe.

5 Conclusion

Sur base de nos travaux, exécutés en conformité avec les normes générales de révision de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, nous certifions la liste, telle que reprise en annexe, des personnes désirant exercer leurs droits de souscription aux conditions décrites ci-dessus.

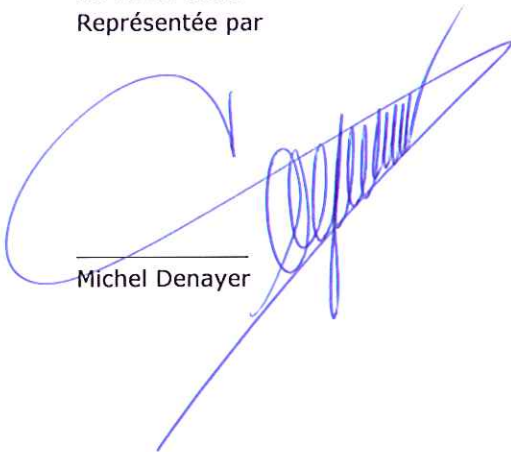
Zaventem, le 25 avril 2017

Le commissaire,

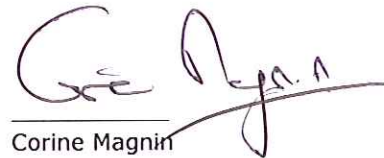
DELOITTE Réviseurs d'Entreprises

SC s.f.d. SCRL

Représentée par



Michel Denayer



Corine Magnin

Antwerp

Lange Lozanastraat 270
B-2018 Antwerp

Phone: + 32 3 800 88 00

Fax: + 32 3 800 88 01

Brussels HQ

Gateway building
Luchthaven Nationaal 1 J
B-1930 Zaventem

Phone: + 32 2 800 20 00

Fax: + 32 2 800 20 01

Hasselt

Gouverneur Roppesingel 13
B-3500 Hasselt

Phone: + 32 11 89 39 50

Fax: + 32 11 89 39 51

Ghent

Raymonde de Larochelaan 19A
B-9051 Ghent (Sint-Denijs-Westrem)

Phone: + 32 9 398 77 10

Fax: + 32 9 398 76 02

Liège

Office Park Alleur
Rue Alfred Deponthière 46
B-4431 Liège (Loncin)

Phone: + 32 4 349 34 00

Fax: + 32 4 349 34 01

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren / Reviseurs d'Entreprises

Burgerlijke vennootschap onder de vorm van een coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid /

Société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée

Registered Office: Gateway building, Luchthaven Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem

VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited